

BREVET DE MARCHE

Le 1er Nov. 2010

**1er brevet de marche de l'Essonne
organisé par la commission
départementale de marche**

sur 20, 10 ou 5 kms
(parcours jeunes : 1,6 km)

Stade Langrenay 25 rue Léontine Sohier - 91 Longjumeau

Un brevet de marche n'est pas une compétition, c'est une progression à allure libre

- parcours sécurisé de 1,6 km dans l'enceinte du complexe sportif (*en dehors de la circulation automobile*)
- ravitaillement assuré

départ du 20 kms : 9 h
départ du 10 kms : 10 h
départ du 5 kms et boucle jeunes : 10 h 30
(fermeture du parcours à 11 h 40)

Engagement gratuit
Bulletin d'inscription au verso à remettre sur place

**Le 1er nov. 2010,
venez nombreux, à Longjumeau,
marcher à votre rythme !**

BREVET DE MARCHE

Le 1er Nov. 2010

**1er brevet de marche de l'Essonne
organisé par la commission
départementale de marche**

sur 20, 10 ou 5 kms
(parcours jeunes : 1,6 km)

Stade Langrenay 25 rue Léontine Sohier - 91 Longjumeau

Un brevet de marche n'est pas une compétition, c'est une progression à allure libre

- parcours sécurisé de 1,6 km dans l'enceinte du complexe sportif (*en dehors de la circulation automobile*)
- ravitaillement assuré

départ du 20 kms : 9 h
départ du 10 kms : 10 h
départ du 5 kms et boucle jeunes : 10 h 30
(fermeture du parcours à 11 h 40)

Engagement gratuit
Bulletin d'inscription au verso à remettre sur place

**Le 1er nov. 2010,
venez nombreux, à Longjumeau,
marcher à votre rythme !**

Bulletin d'inscription - inscription sur place

Nom : Prénom :
date de naissance : sexe : M F

Adresse :
Ville :

Téléphone : E-mail :

Distance choisie : 20 kms 10 kms 5 kms
Parcours jeunes : 1,6 km

Règlement

Le circuit emprunté, dans l'enceinte du complexe sportif, consiste en une boucle de 1,66 km. Pour le brevet de 20 kms, 12 tours sont à parcourir, 6 pour le 10 kms, 3 pour le 5 kms. Un parcours jeunes de 1,6 km est prévu.

Ce brevet de marche de l'Essonne est une progression pédestre individuelle, à allure libre, ouverte aux licenciés et aux non licenciés, qui ne donne lieu à aucun classement en fonction du temps ou de l'ordre d'arrivée.

Les participants mineurs sont, durant la manifestation, sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs.

Chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de cette manifestation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

J'atteste que mon état de santé me permet de parcourir la distance retenue et m'engage sous ma propre responsabilité et à mes propres risques

Fait à _____ le _____

Signature :

Signature de l'autorité parentale pour les mineurs :

Bulletin d'inscription - inscription sur place

Nom : Prénom :
date de naissance : sexe : M F

Adresse :
Ville :

Téléphone : E-mail :

Distance choisie : 20 kms 10 kms 5 kms
Parcours jeunes : 1,6 km

Règlement

Le circuit emprunté, dans l'enceinte du complexe sportif, consiste en une boucle de 1,66 km. Pour le brevet de 20 kms, 12 tours sont à parcourir, 6 pour le 10 kms, 3 pour le 5 kms. Un parcours jeunes de 1,6 km est prévu.

Ce brevet de marche de l'Essonne est une progression pédestre individuelle, à allure libre, ouverte aux licenciés et aux non licenciés, qui ne donne lieu à aucun classement en fonction du temps ou de l'ordre d'arrivée.

Les participants mineurs sont, durant la manifestation, sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs.

Chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de cette manifestation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

J'atteste que mon état de santé me permet de parcourir la distance retenue et m'engage sous ma propre responsabilité et à mes propres risques

Fait à _____ le _____

Signature :

Signature de l'autorité parentale pour les mineurs :